

CSSCT établissement Services Techniques / Ateliers Centraux / Horticulture (STACH)

Procès-verbal de la réunion extraordinaire CSSCT extension WDS du 18 Juin 2025

Membres légaux		
	étaire	Présent
		Présent (visio)
		Absent
		Présent
		Absente

Membres experts		
		Absent
	crétaire-Adjoint	Présent
		Présent (visio)
		Présent
		Présent
		Présent (visio)
		Présent
		Présent

Membres de droit		
	blissement	Présent
	ravail	Absente
	decins du Travail	Absente
	avail	Absent
	té au travail	Présentes
	vention	Présent
	ions Sociales	Présente
	il	Absent
	trôleur des Services de prévention CRAMIF	Absent

résentan		
	bsent	Absente
	Absent	bsent
		nt
		nt
		Absent

Invités		
	enne directrice infra bâtiment)	Présente
	nager Parc deux (pour la visite)	Présent

, Secrétaire adjoint de la CSSCT et Antonio
re de la CSSCT

ORDRE DU JOUR

1. Présentation aux membres de la CSSCT de l'organisation de la direction infrastructure et utilities

2. Visite du Bâtiment Nokk

Présentation et déroulement de la réunion

[REDACTED] i vient présenter le point 1 en sa qualité d'ancienne Directrice Infrastructures ayant un peu de retard et s'étant excusée, monsieur Le Chef d'Établissement partage quelques informations concernant le bâtiment Nokk.

Ce bâtiment fait 2400 M2 et est sur deux étages.

Au RDC il y a les futurs ateliers de show et commande T3, la zone de déchargement et une partie pour le LAKE SHOW.

À l'étage il y a les vestiaires, une salle pour les équipes de la régie, une entité pour parc OPS, un bureau pour les équipes marchandise et leur management ainsi que les équipes support et opérationnelles du territoire parc 2. Le deuxième étage de Ratatouille sera quant à lui réservé pour les équipes audios.

[REDACTED] re qu'on n'ait pas eu de présentation du bâtiment en CSSCT et fait son mea culpa car il aurait dû la demander.

Monsieur le président répond qu'elle a été faite en CSSCT mais c'était pendant l'ancienne mandature.

Les équipes sont prête à déménager. Pour l'instant il n'y a pas encore de machines installées dans les ateliers.

Arrivée de France Hochin-Petit à 14H11

1. Présentation aux membres de la CSSCT de l'organisation de la direction infrastructure et utilities

Présentation du scope de infra.

[REDACTED] ente le document projeté.

Discussions sur la sous-traitance à venir avec la nouvelle organisation.

[REDACTED] nde quelles activités vont être sous-traitées ou le sont déjà.

[REDACTED] épond que la maintenance du CEP (Centrale de production d'énergie) sera confiée à un prestataire externe car on a plus de personnel correctement formé en interne.

M [REDACTED] en désaccord avec la direction qui ne fait pas le nécessaire pour assurer la transmission du savoir lors de départs de salariés de l'entreprise.

Les membres Demandent de présenter la projection des embauches sur la deuxième phase du projet de l'extension du nouveau land.

Mo [REDACTED] nde une présentation plus précise comme celle faite dans les territoires.

██████████ iendra vers nous avec le détail des statuts, les positions et les dates d'arrivées.

M ██████████ ent sur le détail des effectifs de cuisine 2022 VS 2026. Sur lequel Il constate un gros écart entre ce qui est annoncé et ce qu'il connaît (étant salarié de ce service).

██████████ endra vers nous avec la liste pour comparer.

Sur la présentation ██████████ me qu'il avait raison quant aux effectifs cuisine.

Sur le ROST (annuaire informatique interne) il y a 26 personnes dans ce service. Or il apparait que des salariés sont rattachés à cet effectif alors qu'ils ne sont que des supports administratifs travaillant pour plusieurs service (exemple de l'approvisionnement ██████████ isait dans ses chiffres que les techniciens qui sont sensés réaliser les maintenances préventives, curatives et les dépannages. Il rappelle que la baisse significative de ces derniers ne permet plus de réaliser les maintenances préventives et que très peu de maintenances curatives et seuls les dépannages sont assurés ce qui représente un réel risque d'accidents extrêmement graves pour les techniciens, les salariés de restauration mais aussi pour nos visiteurs.

La CSSCT alerte une nouvelle fois sur les dangers et le risque encouru par l'entreprise de laisser les installations telles que centrale d'Energie (CEP) en gestion par des entreprises extérieures

La CSSCT préconise la remise en place de salariés Disney formés correctement pour la maintenance du CEP.

Les membres font le Constat que la sous-traitance amène à des réductions du nombre de postes. Il y avait plus de salariés à infra avant avec un parc que maintenant avec les deux parcs.

Le chef d'établissement explique que la direction ne supprime pas de poste au profit de la sous-traitance mais qu'on ne peut pas embaucher à « tour de bras » car les coulisses ne sont pas extensibles à outrance.

Les membres rappellent la responsabilité de la direction quant à la sécurité des salariés des prestataires et précisent qu'il est dangereux de confier la sous-traitance de la centrale d'énergie.

M ██████████ te que des salariés d'un sous-traitant n'ont pas la connaissance de toutes les installations et qu'on mettra en danger à la fois les salariés Disney mais aussi les salariés des entreprises extérieures.

Mo ██████████ o ██████████ d'accords, si on est dépendant d'une entreprise extérieure il y a des risques qu'il vaut mieux ne pas prendre.

Le chef d'établissement n'est pas d'accord avec cette analyse et demande des exemples d'endroit où on met des salariés en danger.

M ██████████ ise qu'au Disney Village où l'activité a été entièrement sous-traitée il y a de nombreux problèmes de coactivité et de partage de responsabilité. De plus nos techniciens doivent régulièrement intervenir après le passage du prestataire pour remettre en conformité et/ou aux standard Disney.

M ██████████ ique également que l'on va perdre les connaissances et la maîtrise de nos installations. Une fois de plus il rappelle que c'est la faute de la direction si le partage des connaissances n'a pas été fait en temps voulu.

Mo [] e qu'il est d'accord sur le fait que la montée en compétence des techniciens sera perdue. Il précise qu'il ne faut pas tout donner à un seul sous-traitant. La sous-traitance du CEP amène à des risques de pannes qui peuvent avoir des impacts sur Disneyland Paris.

Le chef d'établissement précise qu'on n'est pas satisfait à 100% de la sous-traitance mais que c'est une nécessité.

À la fin de la présentation et malgré tout, monsieur [] et madame France Hochin-Petit pour l'effort qu'elle a fait dans le renforcement des équipes encadrantes, il regrette seulement qu'au niveau RH il a l'impression qu'on les « lâche dans la nature » sans aucun accompagnement. Il déplore également que ce renforcement soit pris dans l'effectif des techniciens sans aucune création de poste. Ceci affaiblie davantage les équipes.

Le Chef d'établissement et madame France Hochin-Petit expliquent que les nouveaux managers sont accompagnés par des formations strak et leader ship depuis 18 MOIS

M [] ercie France Hochin-Petit pour la mise en place des plans et les pm.

M [] firme qu'elle a héritée d'une situation très difficile et d'un secteur laissé à l'abandon depuis de nombreuses années. Il déplore que les responsables de cette situation, qu'il a longtemps dénoncé auprès des différentes directions qui se sont succédé à la tête de la maintenance, sévissent encore dans l'entreprise et reproduisent les mêmes erreurs sur d'autres secteurs. Il reconnaît volontiers qu'elle a œuvrée dans le bon sens en mettant en place les bonnes actions même s'il reste beaucoup à faire pour remettre à niveau ce secteur. Ceci a suscité un nouvel espoir pour les salariés et il émet le vœu que sa remplaçante, madame [] dans la même lancée.

[] firme qu'une passation de pouvoir est en cours et qu'elle a toute confiance [] poursuivre les actions. Elle ajoute qu'elle a découvert des gens extraordinaires durant ces deux ans car les équipes l'ont suivies.

Mo [] lique que le service Électricité est très important également et il convient de renforcer les effectifs car il est dangereux de continuer à les laisser travailler seul sur les interventions.

Dépa []

2. Visite du Bâtiment Nokk

Au cours de cette visite les membres ont émis des remarques sur les open space qui sont très grands et générer de l'inconfort et les bureaux qui n'étaient pas tous à montée électrique.

Dans l'atelier commande T3 il n'y a pas d'air comprimé sur les établies, la demande a été faite pour le rajouter.

Il leur a été répondu qu'il y a des enrouleurs pneumatiques pour des utilisations ponctuelles.

Dans les vestiaires, monsieur [] ande qui gère l'entretien, l'attribution et le nettoyage des cassiers.

Le responsable répond que c'est fait en interne à la maintenance et qu'il dispose de la liste de tout les codes des cassiers.

M [] t de fortes réserves quant à la détention des codes de casiers personnels par la hiérarchie.

Fin de visite vers 16h00.